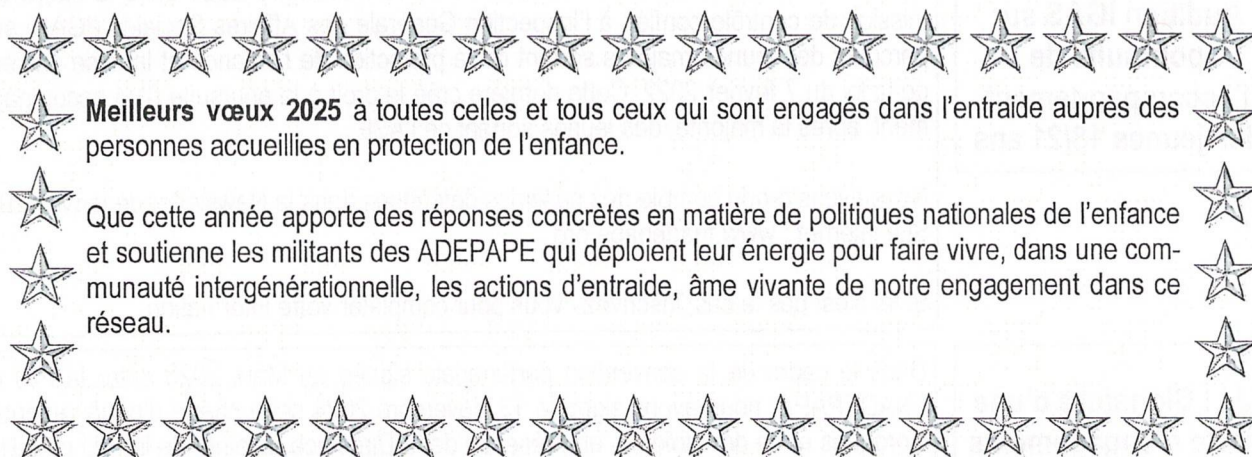


FEDE FLASH

N° 176
JANVIER 2025



Meilleurs vœux 2025 à toutes celles et tous ceux qui sont engagés dans l'entraide auprès des personnes accueillies en protection de l'enfance.

Que cette année apporte des réponses concrètes en matière de politiques nationales de l'enfance et soutienne les militants des ADEPAPE qui déploient leur énergie pour faire vivre, dans une communauté intergénérationnelle, les actions d'entraide, âme vivante de notre engagement dans ce réseau.

CONGRES NATIONAL ANNUEL Des ADEPAPE 8 et 9 Mars 2025

A l'invitation du président de l'ADEPAPE de la Dordogne et de son équipe, le 67ème congrès annuel se tiendra à Périgueux les 8 et 9 Mars 2025.

La place de cette association, impliquée dans la vie du réseau fédéral depuis sa création, avec une participation active au sein du Conseil d'administration, sera ainsi de nouveau saluée.

Le thème de congrès portera sur : « ***L'articulation entre les ADEPAPE et l'émergence des conseils d'enfants, dans les instances départementales et nationales*** ».

Les indications pour votre hébergement vous ont été adressées par l'ADEPAPE organisatrice. A charge à vous d'assurer vos réservations et d'informer l'ADEPAPE pour obtenir les informations complémentaires.

Nos remerciements à son président Gheorghe TATAR et à son équipe pour leur engagement dans cette organisation.

La force d'une Fédération se mesure à la hauteur de la participation de ses adhérents venus défendre et partager des idées communes. Venez nombreux...

Les invitations au congrès vous seront envoyées prochainement. Les réponses seront attendues pur le 22 février.

D'ores et déjà préparez vos délégations.

**Solidarité avec
L'ADEPAPE de
MAYOTTE**

La Fédération nationale des ADEPAPE et ses 85 associations départementales expriment leur soutien total à nos amis mahorais. Nous réaffirmons notre engagement auprès de la population et plus particulièrement de ceux qui relèvent des actions d'entraide de notre association.

Nous saluons le travail courageux des équipes locales, qui malgré la situation difficile, continuent de fournir un soutien essentiel aux jeunes de Mayotte et à tous nos adhérents en difficultés.

**Audition IGAS sur
poursuite de
l'accompagnement
des jeunes 18/21 ans**

La Fédération nationale a été auditionnée le 15 Novembre 2024 dans le cadre de la mission de contrôle confiée à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur le parcours des jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance et la mise en œuvre de la loi du 7 février 2022. Cette dernière crée le droit à la poursuite d'un accompagnement, après la majorité, des jeunes sortant de l'ASE.

Nous avons rendu compte des positions défendues dans la Newsletter de janvier 2025.
Site internet : www.fnadepape.org

Si tel n'est pas le cas, inscrivez-vous pour compléter votre information.

**PJJ : Signature d'une
charte d'engagements
réciproques et de
déontologie**

Dans le cadre de la convention partenariale signée en Mars 2023 entre la PJJ et la FNADEPAPE, nous avons signé le 13 Novembre 2024 cette charte d'engagements réciproques et de déontologie, en présence de la Directrice adjointe de la PJJ et le Président de la FNADEPAPE, ainsi que les jeunes « premiers concernés » engagés dans cette phase expérimentale.

L'expérience de cette première année, avec la participation régulière de trois représentants de notre réseau, a permis, après une évaluation jugée encourageante par les deux parties, l'officialisation de ce document.

La poursuite du déploiement territoriale et la participation aux instances nationales sont confirmées.

**Journée « Justice des
mineurs » du
27 Novembre 2024**

La Fédération nationale a participé à cette journée, dans le cadre de son rapprochement avec les publics PJJ qui, souvent, sont ou ont été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Elle y a tenu un stand et des contacts intéressants et prometteurs ont été noués avec les magistrats de la jeunesse, qui, pour beaucoup, découvraient les actions de nos ADEPAPE.

**Mission Outre-mer :
Guadeloupe et
Martinique**

Dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec le Ministère des Outre-mer, une nouvelle mission de soutien a été confiée à un administrateur fédéral, qui s'est déroulée du 10 au 21 novembre 2024, auprès des ADEPAPE de Guadeloupe et Martinique.

Saluons le soutien financier du Ministère qui nous permet d'entretenir des contacts de proximité avec les ADEPAPE ultramarines, exposées à des problématiques tant territoriales que spécifiques aux sortants de la protection de l'enfance et de la PJJ.

Saluons également le soutien financier des conseils départementaux concernés qui favorisent l'ancrage de ces ADEPAPE adhérentes de notre réseau.

Des nouveaux outils de communication

Le Conseil fédéral a initié une politique de communication par la réalisation de deux plaquettes :

- l'une à destination du grand public, sous forme de triptyque
- L'autre qui reprend les orientations et positions de défense des intérêts des adhérents, ainsi que les évolutions nécessaires aux pratiques de la Protection de l'Enfance.

En effet, les turn-over importants de professionnels, le renouvellement des partenaires associatifs et politiques nécessitent une information permanente, au-delà des relations que nous entretenons régulièrement, au sein de toutes les instances nationales ou départementales.

Ces plaquettes sont disponibles auprès des administrateurs fédéraux et seront largement à disposition des ADEPAPE lors du Congrès.

Réalisation d'un film documentaire

L'ADEPAPE des Bouches-du-Rhône, a répondu à un appel à projet et a obtenu les financements pour la réalisation d'un film dont l'objet est : « **voix de la protection : histoire de résilience et de solidarité** ».

L'objectif est de réaliser un documentaire sur le quotidien des MECS pour « valoriser les professionnels et donner une meilleure compréhension de la réalité de la protection de l'enfance », d'une part et « viser à donner une voie à l'entraide », mettant en lumière les bénévoles qui s'investissent dans la protection de l'enfance, la plupart d'entre eux ayant eux-mêmes bénéficié d'une mesure durant leur enfance.

La Fédération s'implique fortement dans ce projet et les premières interviews ont déjà été réalisées ; d'autres sont à venir. Les Unions régionales de PACA et du GRAND EST ont contribué lors de manifestations de réussite des jeunes.

Vie du Réseau

ADEPAPE de la Nièvre (58) : Carmen RIOT, (ancien réseau REPAIR) a pris contact avec le président Fédéral en vue d'intégrer le réseau des ADEPAPE. A noter que Mme GOULET a quitté l'association. Les démarches de modifications des statuts sont en cours.

ADEPAPE du Val d'Oise (95) : Dodio METRO, présidente de REPAIR 95 a informé le président fédéral de son intention d'intégrer le réseau des ADEPAPE. Une demande d'affiliation à la Fédération est en cours et les statuts modifiés devraient nous parvenir prochainement.

ADEPAPE des Hautes Alpes (05) : le président José ORSINI a constitué une équipe autour de lui et embauché Maéva pour animer cette association.

Nous adressons nos encouragements et notre soutien aux ADEPAPE qui sont en cours de relance. Félicitations à eux.